

Orientation étudiant étranger

Par **Josh**, le **05/03/2021** à **10:57**

Bonjour à tous,

Je viens de tomber sur ce forum qui je l'espère répondra à certaines de mes interrogations

Je suis étudiant étranger actuellement au maroc en cours d'obtention d'une licence en droit fondamental (L3)

.J'aimerais postuler pour une école privée de droit pour effectuer un M1 en Droit des affaires vu que les admissions au sein des universités d'Etat sont désormais closes .

Je suis donc à la recherche d'un institut privé reconnu qui me permettra par la suite d'intégrer une Grande université.

Avez vous des instituts écoles avec un bon niveau que je pourrai rejoindre à me conseiller ?

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/03/2021** à **12:49**

Bonjour

[quote]

.J'aimerais postuler pour une école privée de droit pour effectuer un M1 en Droit des affaires

[/quote]

Tout d'abord, il ne semble pas qu'il existe des écoles privées de droit en France.

De plus, si vous en trouvez une, il faut bien vérifier qu'elle bénéficie d'une reconnaissance par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

A défaut, ces écoles ne peuvent pas délivrer des Masters mais un diplôme de l'école.

Plus précisément, il n'y a que les Universités qui peuvent délivrer des Licence, Master et Doctorat.

Par **Josh**, le **05/03/2021** à **17:57**

Ok merci beaucoup pour l'information

Par **katy2t**, le **07/03/2021** à **19:53**

bonjour,

Il existe en France des universités privées en droit qui délivre le diplôme de master (elles sont nommées institut catholique de paris, de lille, de lyon,...) mais des écoles, très peu et non connues. il faut bien vérifier dans ce cas qu'elles délivre le diplôme d'Etat.

Le diplôme de l'université public reste, et de loin la référence en droit, je ne sais pas ce qu'il vaut pour rentrer en m2 par exemple. Il en existe en droit des affaires, droit social... Dans ce forum, une étudiante a indiqué que n'ayant pas obtenu le master 2 qu'elle voulait, elle est allé faire un master de droit social en alternance dans ce type d'établissement pour retenter un m2 après.

Maintenant, il faut voir aussi les frais de scolarité qui sont assez élevés.

Par **Visiteur**, le **07/03/2021** à **22:18**

Bonsoir,

Je confirme Katy2T: il y a bien des écoles privées de droit en France.

Il y a bien ces fameux instituts catholiques (je ne sais pas que valent leurs formations concrètement cela dit).

Mais il y a aussi des écoles privées (type "HEAD", qui délivrent des diplômes sans doute hors de prix) où vont les fils à papa prétentieux qui échouent en université. Désolée pour le cliché mais c'est du véridique...

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/03/2021** à **08:22**

[quote]

Mais il y a aussi des écoles privées (type "HEAD", qui délivrent des diplômes sans doute hors de prix) où vont les fils à papa prétentieux qui échouent en université. Désolée pour le cliché mais c'est du véridique...

[/quote]

Attention ! HEAD est bien un école privée de droit mais elle ne propose que des formations post-masters !

Ce n'est pas donc pas une planque pour gosses de riches qui ont échoués à l'Université. Mais effectivement vu les frais d'inscriptions, il y a bien un aspect élitiste. D'ailleurs il me semble avoir lu quelque part que l'ambition des fondateurs était de créer une sorte d'HEC mais version Droit ?

Bref à l'exception des Instituts Catholiques, je ne connais pas d'écoles privées qui délivrent des Licences ou Masters de droit.